

Oléiculture

N°12
23 août 2024

ARC – MÉDITERRANÉEN



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE

Référents filière & rédacteurs

Anaïs BASCOUL

Centre Technique de l'Olivier
a.bascoul@ctolivier.org

Julien BALAJAS

Centre Technique de l'Olivier
j.balajas@ctolivier.org

Directeur de publication

André Bernard

Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris
13000 Marseille



AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Mouche de l'olive et dalmaticose

Avec les orages et baisses de températures de la semaine précédente, les mouches reprennent leur activité. Notamment sur les vergers non ou mal protégés, des dégâts (olives piquées, trouées par la mouche et/ou avec des symptômes de dalmaticose) peuvent être observés. Le risque est **faible** sur les parcelles **protégées** ayant une **faible activité** des mouches et pas de dégâts. En revanche, sur les vergers **protégés** ayant une **augmentation significative** des captures et/ou des dégâts, le risque est **modéré**. Sur les vergers **non protégés**, si les **captures augmentent** avec des dégâts sur fruits (**piqures, trous et dalmaticose**), alors le risque est **fort**.

Œil de paon et cercosporiose

Dans les prochains jours, des conditions favorables (températures et orages/pluies/humidité) à la sporulation et aux contaminations des maladies du feuillage vont potentiellement sur l'ensemble du territoire oléicole. Le risque est **faible** à **modéré** en fonction de l'inoculum présent et des conditions climatiques.

AUTRES RAVAGEURS

Cochenilles

Sur des vergers du secteur toulonnais mais aussi de Cassis (Ollioules, La-Londe-les-Maures, La Crau) et dans les Alpes-Maritimes, des foyers de cochenilles *Diaspines* sont toujours très présents sur certaines parcelles. Des foyers de cochenilles noires sont observés dans l'Aude et les Alpes-de-Haute-Provence. Soyez vigilants !

Metcalfa pruinosa

Des foyers de *Metcalfa* d'intensité modérée sont toujours présents dans les Alpes-Maritimes.

Punaises

Différentes familles de punaise sont présentes dans des vergers de la région Occitanie et dans les Bouches-du-Rhône.

Retour des ambrosies

Notes biodiversité :



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

Prévisions du 24 au 29 août 2024 (source Météo France) :

Des épisodes pluvieux et orageux, accompagnés de températures plus douces, sont prévus sur une majorité des territoires oléicoles. Sur certains secteurs, du vent est annoncé, soyez attentifs.

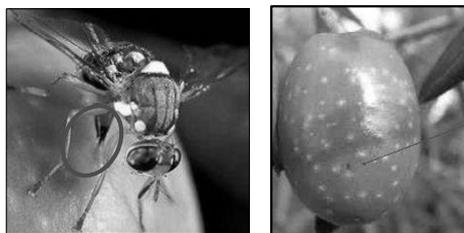
Département / Jour	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu
Alpes-de-Haute-Provence						
Alpes-Maritimes						
Var						
Bouches-du-Rhône						
Vaucluse						
Drôme						
Ardèche						
Gard						
Hérault						
Aude						
Pyrénées orientales						

Pour raisonner la gestion hydrique des vergers, vous pouvez consulter les bulletins Eau'live 2024, disponibles sur le site de [France Olive](#), ou abonnez-vous gratuitement à la [lettre d'informations](#).

Éléments de biologie sur la mouche de l'olive

La mouche de l'olive, *Bactrocera oleae*, est le principal ravageur d'importance économique des oliveraies. Les femelles se distinguent des mâles par la présence d'un ovipositeur à l'extrémité de leur abdomen.

Les piqûres de ponte se caractérisent par une tache brune d'un demi-millimètre de diamètre en forme de triangle ou d'ovale. Pour plus d'informations sur la biologie et la gestion de la mouche de l'olive, vous pouvez consulter la page web [Mouche de l'olive - FRANCE OLIVE](#).



*Ponte de mouche (à gauche)
et pique de ponte (à droite)*
Source : CTO

Éléments de biologie sur la dalmaticose



Symptômes de dalmaticose
Source : CTO

La dalmaticose est un champignon (*Botryosphaeria dothidea*) qui infecte l'olive au travers de blessures, plus particulièrement **par le biais des piqûres de ponte** causées par la mouche de l'olive et par la cécidomyie de l'olive (*Prolasioptera berlesiana*), vecteur du champignon. De la dalmaticose peut également se développer à partir des dégâts de grêle. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page web [Dalmaticose – France OLIVE](#).

Observations

- *Dynamique des populations de mouche*

Globalement, avec les orages et/ou les baisses de températures de la semaine précédente, les mouches reprennent leur activité.

Cartes de piégeage

Les cartes de piégeage (extraites de l'application Oléiculteur) présentées ci-dessous montre une augmentation des captures depuis le précédent BSV (BSV n°11). Attention, à l'échelle du territoire cette semaine, peu de relevés ont été effectués.

En comparant avec la carte de piégeage de la même période en 2023 (disponible sur l'application Oléiculteur), on constate que les captures de mouche sont aussi assez similaires sur la région Occitanie, sur le centre et l'arrière-pays de la région Sud et le Nyonsais. Sur les littoraux de cette même région, l'activité des mouches peut sembler plus faible qu'en 2023.



Carte de piégeage de la mouche de l'olive (moyenne des captures par zones sur les 7 derniers jours)
 Source : Extrait de l'application Oléiculteur



Carte de piégeage de la mouche de l'olive (moyenne des captures du 01 au 08 Août 2024 –BSV n°11)
 Source : Extrait de l'application Oléiculteur

- *Dégâts sur fruits (piques, trous et dalmaticose)*

Sur les vergers non ou mal protégés, des dégâts pouvant être conséquents sont observés, notamment des olives piquées, avec de la dalmaticose et/ou des premiers trous de sorties. Sur la plupart des vergers protégés, peu de dégâts sont observés avec un faible taux de pique. Les premiers trous de sortie peuvent être observés.

Évaluation du risque

Il est important de suivre le niveau de population de mouches et leurs dynamiques sur vos parcelles. Pour cela, vous pouvez installer :

- **Des pièges chromatiques à phéromone ;**
- **Des pièges alimentaires.**

Le suivi de piégeage doit se faire au moins de manière hebdomadaire.

- ✓ Le risque est **faible** sur les parcelles **protégées** ayant une **faible activité** des mouches et pas de dégâts.
- ✓ En revanche, sur les parcelles vergers **protégés** ayant une **augmentation significative** des captures et/ou des dégâts, le risque est **modéré**.
- ✓ Sur les vergers **non protégés**, si les **captures augmentent** avec des dégâts sur fruits (**piques, trous et dalmaticose**), alors le risque est **fort**.

Vous pouvez consulter les cartes de captures de mouches autour de vous sur **l'application Oléiculteur disponible sur le site de France Olive et sur ce lien : <https://oleiculteur.franceolive.fr/connexion>**. Si vous n'avez pas encore de compte, vous pouvez le créer gratuitement, « créer votre exploitation » et lancer une recherche autour de vous dans un rayon donné.

Des tutoriels sont disponibles sur la [chaîne Youtube de France Olive](#) ou vous pouvez suivre un [webinaire de présentation](#). Il y a généralement un webinaire prévu tous les mois, le prochain est programmé pour le mardi 27 août à 17 h. Vous trouverez l'accès au webinaire sur le [site de France Olive dans l'onglet Application Oléiculteur](#).

Gestion du risque

Plusieurs stratégies de gestion du risque existent :

- **Les barrières minérales** protègent les olives des pontes (piques) et sont efficaces pour **limiter la dalmaticose**. Soyez vigilants et pensez à les appliquer si c'est nécessaire. **Vous trouverez la liste des argiles autorisés en biocontrôle sur ce lien, sous la dénomination Silicate d'aluminium.**
- **Le piégeage massif alimentaire**, comme les pièges bouteilles servent à piéger massivement la mouche. Ils sont à mettre en place **uniquement si votre parcelle est isolée**, c'est-à-dire s'il n'y a pas d'autre parcelle d'oliviers à proximité. **Dans le cas contraire vous risquez d'attirer les mouches dans vos parcelles.**
Comment fabriquer son piège alimentaire ? Consultez les informations sur ce lien : <https://afidol.org/oleiculteur/piegeage-massif-de-la-mouche-de-lolive/>
- **Les systèmes homologués de piégeage massif** sont aussi utilisables (fonctionnement « Attract and kill »). Comme pour le piégeage massif alimentaire, ils sont à mettre en place sur parcelle isolée.

Éléments de biologie

L'œil de paon et la cercosporiose sont deux maladies fongiques problématiques sur l'olivier. Elles provoquent des dégâts importants (défoliation) qui peuvent impacter la production.

Pour avoir plus d'informations sur les symptômes, les dégâts et les différents stades des maladies, consultez le [BSV n°1 2024](#), le site internet de France Olive ou le [webinaire sur les maladies du feuillage](#), [disponible sur le site de France Olive](#), rubrique Actualité.

Observations

Dans les prochains jours, des conditions favorables (températures et orages/pluies/humidité) à la sporulation et aux contaminations des maladies du feuillage sont prévues sur l'ensemble du territoire oléicole.

Évaluation du risque

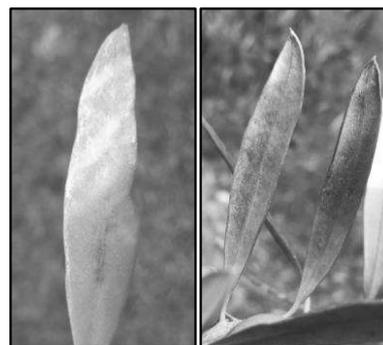
- ✓ Le risque est **faible** sur les parcelles protégées et n'ayant pas d'inoculum présent (symptômes d'œil de paon et/ou cercosporiose)
- ✓ Le risque est **modéré** sur les parcelles non protégées.

Pour vous aider également à évaluer le risque sur vos parcelles d'oliviers vous disposez maintenant d'un outil d'aide à la décision gratuit et ouvert à tous, disponible sur smartphone et internet à savoir l'application « Oléiculteurs » (<https://afidol.org/actualites/application-oleiculteur/>). Cet outil intègre un modèle de décision « œil de paon » qui permet de déterminer un niveau de risque en croisant des données météorologiques de proximité (weenat), vos observations et vos interventions (protection phytosanitaire).

Gestion du risque

Pour limiter l'intensité et l'occurrence du risque des maladies du feuillage, il est important de mettre en œuvre sur vos vergers des mesures **prophylactiques**. Soyez vigilants sur :

- **L'environnement autour de votre parcelle.** Par exemple, la présence de haies mal entretenues peut favoriser un environnement humide idéal au développement des maladies du feuillage.
- **L'entretien de vos parcelles :** toutes les mesures permettant de limiter le maintien d'une atmosphère humide à l'intérieur de votre verger doivent être mises en œuvre comme par exemple la gestion de l'enherbement (éviter un enherbement trop haut), la gestion de la hauteur et de la densité des haies,
- **La fertilisation et l'irrigation de vos arbres :** Une bonne alimentation hydrominérale de vos arbres va permettre un renouvellement plus rapide du feuillage (pousse plus importante) et certainement améliorer la résistance de vos arbres (attention aux excès notamment d'azote qui pourraient au contraire augmenter la sensibilité de vos arbres à certains bio-agresseurs).



Symptômes de cercosporiose

Source : Centre technique de l'olivier



Symptômes d'œil de paon

Source : Centre technique de l'olivier

Éléments de biologie



***Aspidiotus nerii*. (Diaspididae)**

Source : Fanny Vernier (CA83)

Les cochenilles sont des insectes piqueurs-suceurs très polyphages de la super famille des Coccoidea. Plusieurs familles de cochenilles sont **fréquemment présentes dans les vergers d'olivier**, notamment la cochenille noire de l'olivier (*Saissetia oleae*) de la famille des Coccidae ou des **cochenilles à bouclier ou cochenilles diaspines** (*Aspidiotus nerii*) de la famille des Diaspididae.

Les *Coccidae* sécrètent du miellat sur les organes aériens avec développement de fumagine qui peuvent impacter le fonctionnement photosynthétique des feuilles (affaiblissement des arbres).

En ce qui concerne les *Diaspididae*, elles ne produisent pas de miellat donc la fumagine ne se développe pas. L'arbre est tout de même affaibli et la croissance des fruits perturbée. En grand nombre et sur olives, elles pourraient altérer la qualité de la production et/ou la rendre impropre à la consommation.

Pour plus d'informations sur les différentes familles, vous pouvez consulter [BSV n°1 2024](#).



***Saissetia oleae*
(Coccidae)**

Source : CTO

Observations

Des foyers de cochenilles noires sont observés dans l'Aude et les Alpes-de-Haute-Provence. Des foyers de cochenilles *diaspines* pouvant être très importants sur certaines parcelles sont constatés dans un rayon assez large autour du Toulon (de Cassis en passant par Ollioules, La-Londe-les-Maures et La Crau) et dans des vergers des Alpes-Maritimes.

Évaluation du risque

- ❖ Le risque évalué est **fort à très fort** sur les parcelles ayant des foyers de **cochenilles Diaspines** très importants qui s'installent sur la parcelle et qui peuvent altérer la qualité de la production si présents sur les olives.
 - ❖ Le risque est **faible** pour les parcelles ayant ponctuellement des cochenilles noires.
- Les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tiennent pas compte des spécificités de votre exploitation.

Gestion du risque

- **Favoriser la biodiversité** : les cochenilles sont régulées par de nombreux prédateurs généralistes (coccinelles, chrysopes) et par des parasitoïdes (*Coccophagus spp.*).
- Si c'est possible, éliminez les rameaux ayant des agrégats de cochenilles.
- **Ce n'est pas le moment idéal pour agir**. Mais en **cas d'absolue nécessité (risque très fort)**, si les cochenilles de la famille des *Diaspididae* commence à **envahir la parcelle** et que vos olives ont déjà des cochenilles sur leur épiderme, il pourrait être

envisagé d'utiliser des huiles de paraffine (autorisées en traitement généraux). Selon les familles, elles ont une action sur les stades hivernants (*Coccidae*, *Diaspididae*) et jeunes stades larvaires mobiles (surveillez-les). **A cette période, l'impact des huiles sur ce stade de l'olivier (présence d'olives sur les arbres) n'est pas connu.** Vous trouverez la liste des produits de biocontrôle sur ce [lien](#) et des informations sur leur utilisation contre les cochenilles en oléiculture dans le [cahier de l'oléiculteur](#). **Si vous choisissez de protéger votre verger, des préconisations d'application sont décrites dans l'[Infolive n° 11](#).**

B

Sommaire

Metcalfa pruinosa

Éléments de biologie



Adulte de *Metcalfa pruinosa*
Source : Maud Damiens (CA 06).

Metcalfa pruinosa ou cicadelle pruinose occasionne des dégâts directs et indirects :

- **directs** : en cas de forte infestation, le sommet des pousses peut se flétrir et se déformer.
- **indirects** : de la fumagine (champignon saprophyte) se développe à partir du miellat produit, cela perturbe la photosynthèse et la croissance du végétal.



Différents stades larvaires et mues de *Metcalfa pruinosa*, miellat sur grappe.
Source : Maud Damiens (CA 06).

Pour plus d'informations sur le cycle biologique de ce ravageur, consultez le [BSV n° 9 2024](#).

Observations

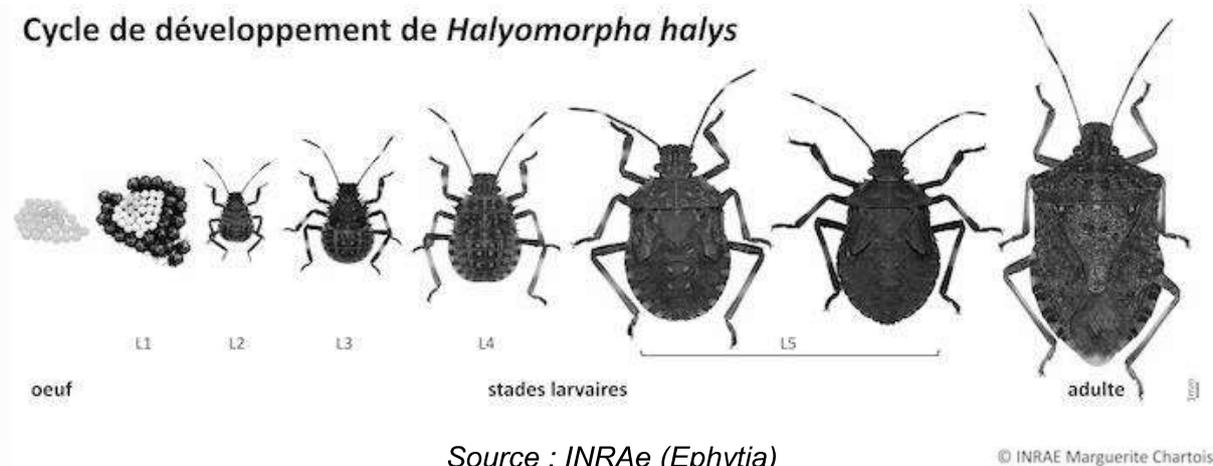
Ce ravageur est bien présent dans les Alpes-Maritimes et le Var depuis quelques années. De nouvelles parcelles infestées ont été signalées en 2022 dans la Drôme et le Vaucluse. Il est observé de nouveau cette année dans les Alpes-Maritimes avec l'apparition de nouveaux foyers.

Observations

Plusieurs familles de punaises sont présentes dans les vergers tel que :

- La punaise diabolique *Halyomorpha halys* :

Cycle de développement de *Halyomorpha halys*



- La punaise phytophage *Closterotomus trivialis* de la famille des *Miridae* :



Closterotomus trivialis

Source : H  l  ne Lasserre (France Olive) et Fanny Vernier (CA83)

Les   ventuels d  g  ts sur olives ne sont pas encore v  rifi  s et clairement identifi  s en m  tropole.

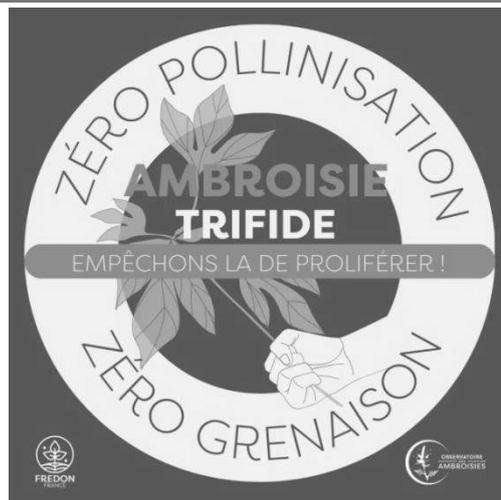
Vous trouverez des fiches de reconnaissances de punaises r  alis  es dans le cadre du GIS Fruits en cliquant sur [ce lien du GIS FRUIT](#)

APPEL A VIGILANCE SUR AMBROISIE TRIFIDE



L'observatoire des ambrosies lance un **appel urgent** à la **vigilance face à la propagation préoccupante de l'ambrosie trifide en France**. Cette plante invasive représente une **menace majeure pour l'agriculture, la santé publique et la biodiversité** (cf. [communiqué de presse du 1^{er} juillet 2024](#)).

Contrairement à l'ambrosie à feuilles d'armoise largement répandue en France, **l'ambrosie trifide est encore pour le moment localisée en Occitanie**. Cependant de **nouveaux foyers sont découverts régulièrement dans toute la France** (notamment un dans le Vaucluse).



Ambrosie trifide

(source : observatoire des ambrosies)

Si un pied d'ambrosie est observé, il faut rapidement l'éliminer au risque de le laisser constituer un foyer qui s'établit, prolifère et devient très difficile à gérer.

Il est conseillé d'éliminer l'ambrosie avant le démarrage de la floraison, c'est-à-dire avant fin juillet !

→ Retrouvez l'ensemble des conseils relatifs à la lutte contre l'ambrosie sur la [page dédiée](#)

Une fiche « Gestion de l'ambrosie en milieux agricoles » est [disponible ici](#)

Si vous repérez des plantes suspectes :

- Envoyez des photos à l'observatoire des ambrosies pour identification (lucile.arnaud@fredon-pa.ca.fr)
- Après confirmation, détruisez les plants par arrachage (si le foyer est étendu, demandez conseil auprès de FREDON)
- Signalez le foyer via le site internet signalement-ambrosie.fr

La démarche reste la même pour l'ambrosie à feuille d'armoise qui est aussi très allergisante !



Ambrosie à feuille d'armoise

(source : FREDON PACA)

Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Centre Technique de l'Olivier – Anaïs BASCOUL - Julien BALAJAS

Relecture

DRAAF - SRAL PACA

Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Observation

Christine Agogué – CA 11

Margaux Allix – CivamBio 66

Corinne Barge – CIVAM oléicole 13

Edgar Raguenet – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse

Bastien Signoret / Joshua Berthomeu - Coopérative du Nyonsais

Benoît Chauvin-Buthaud – CA 26

Célia Gratraud – Consultante en oléiculture

Maud Damiens – CA 06

Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83

Nathalie Serra-Tosio – SIOVB (Baux de Provence)

Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)

Fanny Vernier – CA 83

François Veyrier – CETA d'Aubagne

Financement

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA